

Sujet : LOISEL Michel demande : Projet ECOBLEU Cavalaire sur mer

Date : Sat, 8 Dec 2018 15:46:22 +0100

De : Michel LOISEL

Réflexion sur le redéploiement des Infrastructures Portuaires dans le cadre de l'Enquête Publique diligentée par Monsieur le Préfet du Var ayant désigné Madame Gisèle FERNANDEZ en qualité de commissaire enquêteur.

Le projet prévoit une passe d'entrée unique.

Cavalaire bénéficie d'un avantage indéniable pour ne pas dire un luxe de posséder deux passes d'entrée.

Pourquoi s'en séparer ?

Pourquoi fermer ce que beaucoup d'autres ports nous envient ?

Pourquoi faire en quelque sorte une marche arrière alors que ce projet global se veut novateur ?

Il faut rappeler qu'en été, en fin de journée, le trafic en entrée de port est extrêmement dense entre les bateaux entrant, sortant, les jets skis sortant, les bateaux de location avec ou sans permis à la manœuvrabilité hasardeuse et qui tentent d'approcher la station d'avitaillement, les bateaux tracteurs de jeux, la navette.

Prendre une telle décision ne relève t'elle pas du principe de précaution ?

C'est également aller à l'encontre de l'écologie, car si l'on s'en tient aux sachants deux passes génèrent un flux d'eau naturel dans le bassin alors qu'une seule passe nécessite des moyens mécaniques (pompes, turbines) coûteux en entretien et en énergie donc peu écologique.

Le projet prévoit la destruction totale ou partielle du quai Marc Pajot.

Il faut s'assurer que la suppression du quai n'entraîne pas la destruction de l'habitat naturel faune et flore.

C'est également supprimer des places de parking qui font déjà défaut à Cavalaire et à fortiori aux plaisanciers.

Le projet prévoit l'implantation d'une nouvelle Capitainerie.

Tout plaisancier arrivant dans un port pour peu que la météo ne soit pas clémente souhaite trouver rapidement : Un quai d'accueil, du personnel, les bureaux de la Capitainerie. En la circonstance avec une Capitainerie en fond de bassin comment cela sera-t-il géré : Du personnel sur le quai d'avitaillement ? Une Capitainerie annexe ?

Toutes les difficultés inhérentes à cette nouvelle implantation ont-elles été appréhendées ?

Dans la mesure où le quai Marc Pajot reste en place il est permis de penser que la Capitainerie existante demeure, d'autant qu'elle a subi une rénovation il y a peu de temps?

Au delà de ces quelques observations, sachant malgré tout que cela n'entre pas dans le cadre de votre mission permettez moi Madame de vous exposer.

Il est injuste de faire supporter le cout de la construction de la Maison de la Mer par les seuls plaisanciers détenteurs de garanties d'usage ou en location annuelle. L'équilibre financier d'un tel investissement devrait être supporté par tous les acteurs et bénéficiaires de la ville de Cavalaire : La Municipalité, les commerces situés sur le port, les professionnels, et effectivement les plaisanciers.

Sauf à considérer un financement assuré par des loyers versés à la SPL.

Il est injuste d'anticiper la fin du contrat d'amodiation des plaisanciers du port public en rachetant les droits des 5 dernières années à un prix de X pour leur revendre ces mêmes 5 années à un prix majoré. Il aurait été plus juste d'attendre la fin du contrat soit 2025 et ne facturer que 10 ans pour une garantie d'usage de 15 ans.

Il est injuste d'augmenter les charges de 60% alors qu'aucune amélioration ou service supplémentaire n'a encore été mis en place à l'exception de la sécurité (WIFI inexistante, pas place de parking dédiées aux plaisanciers, service de conciergerie).

Il est inacceptable de ne pouvoir dormir sur son bateau et devoir supporter les pollutions sonores provoquées par ces bars et autres établissements de nuit jusqu'à 5h du matin. Ne perdons pas de vue que la liberté s'arrête là ou commence celle des autres.

Pour conclure :

Un projet de réaménagement portuaire est nécessaire et bénéfique pour Cavalaire.

Nous devons veiller à ce que les aspects écologique, sécuritaire, pratique et attractifs soient au cœur de ce projet.

Toute direction contraire le rendrait inutile et son cout du gaspillage.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire et vous prie de croire Madame en l'expression de mon profond respect.

Michel LOISEL

Plaisancier

Profil : particulier

Nom : LOISEL

Prénom : Michel